

La LETTRE

Ligue
des **droits de
l'Homme**



Fédération
de Moselle



De la L.D.H.

Note d'information de la Fédération MOSELLANE

Avril – mai – juin 2016

Numéro :70

2 Éditorial

« c'est le capital qui est désormais protégé par l'État »

LETTRE OUVERTE À M. JACQUAT

3

« votre démarche auprès de Bachar el Assad nous révolte d'autant plu »

NULLE PART EN FRANCE

« Yolande Moreau
Film d'ARTE... »

3

3

ÉCRITS POUR LA FRATERNITÉ

« du SLAM des dessins »

4

LES DROITS DE L'HOMME DANS LA VILLE

5

« une expo tout l'été square du
Luxembourg à Metz »

QUELQUES DATES À RETENIR

5

LES PERMANENCES D'ÉTÉ

6

BULLETIN D'ADHÉSION

MEURTRES DE MAGNANVILLE : L'HORREUR !

INTERVIEW CHARLES REODERER

« un truc contre républicain »

8

DES RÉFLEXIONS DU XX^{ÈME} SIÈCLE

« si au moins les féministes étaient jolies »

7

PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE

8

« Antoine DELTOUR »

LES DROITS DE L'HOMME EN PRISON

« un hôtel quatre étoiles »

9

FORMATION À LA LAÏCITÉ

« Laïcité = Liberté, Égalité,
Fraternité. »

10

C'EST LE CAPITAL QUI EST DÉSORMAIS PROTÉGÉ PAR L'ÉTAT

Fondée en 1947 par Friedrich Hayek, Karl Popper, Ludwig von Mises ou Milton Friedman, la Société du Mont-Pèlerin élabore le récit d'un nouvel ordre social, « néolibéral », qui allait s'imposer peu à peu dans les cercles du pouvoir, les médias puis le grand public. Dans son principe même, en concentrant la réalité du pouvoir dans les mains des acteurs économiques les plus puissants au détriment de la masse des citoyens, le néolibéralisme désactive la démocratie. Le mot d'ordre de ce libéralisme conquérant est de frapper l'adversaire sans lui accorder le moindre répit, après avoir fait passer une loi révoltante il faut aussitôt faire passer quelque chose de pire avant que le public ne puisse réagir.

Dès les années 80 les dirigeants persuadés qu'il n'y avait plus d'alternatives ont remis le pouvoir au capital, c'est le capital, appelé pudiquement l'entreprise, et non les populations qui désormais doit être protégé par l'état. Cette protection, c'est à dire les règles du marché ne peut pas varier en fonction de l'orientation politique des gouvernements. On a pu voir

Sources :

- *Ce cauchemar qui n'en finit pas, comment le néolibéralisme défait la démocratie de Pierre Dardot et Christian Laval.*

- *Le salon noir, France Culture : Ces gaulois vendus à Rome le 4 06 2016-06-12*

- *Comment le néolibéralisme a défait la démocratie mediapart 11 juin 2016 Christian Salmon*

au cours de la crise grecque la férocité de la lutte que mènent les néolibéraux lorsqu'il s'agit d'abattre tout ce qui s'oppose à leurs intérêts.

Margaret Thatcher déclara en 1988 « *L'objectif est de changer les âmes. L'économie en est le moyen* ». Pour l'essentiel, l'objectif est atteint. Les ingénieurs de l'âme néolibéraux ont achevé leur travail. Un nouveau sujet néolibéral s'est imposé, dont les qualités et les valeurs sont la flexibilité, l'agilité, l'adaptabilité, la capacité à changer de stratégie en fonction des circonstances. Le nouveau moi est axé sur le court terme et libéré du poids de l'expérience passée.

On notera que la précarité que dégage ce modèle consumériste n'a que peu d'importance. Il suffit de scinder cette activité en deux, d'une part la production de richesses, et d'autre part les dégâts collatéraux, pour que ce point se retrouve du ressort de la charité, les associations ne manquent pas de raison de se développer. Chacun ses pauvres, cela rappelle furieusement la société du XIX^{ème} siècle.

Avons nous encore notre place dans

cette société néolibérale ? D'où vient l'attraction qu'elle semble exercer même sur les plus démunis ? Qu'est ce qui dans son contenu la fait apparaître comme porteuse d'une promesse de liberté à la portée de chaque individu ?

Mais peut être la fascination pour cette société n'est-elle qu'un leurre, un lavage de cerveau intelligemment mis en œuvre par des médias qui appartiennent tous à l'oligarchie néolibérale ?

Alors battons nous ! Le TAFTA, traité de libre-échange entre les États Unis et l'Europe, discuté secrètement par des experts non élus et convaincus de son bien-fondé, n'a pas encore été signé et rien que ce retard est déjà une victoire.

Dans une émission récente du Salon Noir sur France Culture Laurent Olivier conservateur en chef du patrimoine à Saint Germain en Laye disait que de tous temps les classes sociales dominantes, les nantis, ceux que l'on appelle l'élite par leur frénésie dans l'accumulation de richesse et de pouvoir ont fait s'effondrer les sociétés... En sommes-nous à ce stade de notre histoire ?



LA LETTRE de la L.D.H



Note d'information
de la Fédération Mosellane
Numéro 70
Juin 2016
Tiré à 200 Ex

Ligue des Droits de l'Homme
et du Citoyen

138, rue Marcadet 75018 PARIS

Présidente

Françoise Dumont

Directeur de la publication

Charles Roederer

Photocopie/Publication

3, rue Gambetta 57000 METZ

ISSN : 2103-3218



LETTRE OUVERTE À

Monsieur Jacquat,

Vous avez rencontré Assad il y a quelques jours.

Jeudi son armée bombardait un quartier de Damas.

Le département d'Etat américain s'est dit « horrifié » jeudi par ces bombardements de l'aviation syrienne « contre une école et un hôpital de la banlieue de Damas ».

L'attaque du 31 mars dans la banlieue de Damas, « qui a visé délibérément des civils, montre que le régime poursuit ses exactions et viole la trêve », a déclaré le porte-parole du ministère des affaires étrangères, Romain Nadal.

Assad est à l'origine de cette situation désastreuse en Syrie.

Son action ne s'inscrit pas dans une démarche pacifique.

Votre démarche auprès de lui nous révolte d'autant plus.

La Ligue des Droits de l'Homme de Moselle



« Guernica » Pablo Picasso 1937

Des textes de Laurent Gaudé, dits par Yolande Moreaux dans un film de 30 minutes réalisé pour ARTE. Pour voir le film <http://info.arte.tv/fr/refugies> .
« nulle part en France » ARTE.



« Vous a-t-on dit que vous seriez des ombres,
qu'il n'y aurait pour vous aucune terre?
Vous a-t-on dit qu'après la guerre,
il y aurait la misère des terres battues par le vent?
Vous a-t-on dit que vous n'auriez plus de nom,
nulle part ici, nulle part ailleurs?
Vous a-t-on dit que vous n'auriez nulle part pour seule patrie?... »

<http://site.ldh-france.org/metz/category/non-classe/>

ÉCRITS POUR LA FRATERNITÉ PRIX DU CERCLE JEAN MACÉ

Elles ont participé au concours des Ecrits pour la fraternité organisé par la LDH chaque année.

Elles ont réalisé des productions remarquées, mais centrées principalement autour de l'écologie citoyenne.

Elles ont aussi illustré sous un seul angle le thème de l'année : « on ne naît pas citoyen on le devient ».

Elles : ce sont les jeunes filles de première littéraire (il n'y a que des filles) sous la responsabilité de Mme Texeria du CDI du Lycée.

Leur participation était intéressante à récompenser, mais plutôt avec un prix à part et une animation pour élargir le thème.

Le lundi 9 mai, il a donc été proposé un après-midi « en musique » et surprises avec Hance Wilfried Otata et Annie Moissette

Sur une idée de Hance, au programme :

Un débat autour de la musique urbaine, puis autour de la citoyenneté.

Une proposition : écrire par groupe 5 à 6 vers pour pouvoir ensuite les « slamer ».

Proposition acceptée, les vers émergent doucement et cinq textes apparaissent par magie collaborative. Ils seront slamés dans la foulée par une représentante de chaque groupe ; l'effet sera applaudi dans la joie de la participation et de la réussite.

D'autres surprises ont suivi en présence du professeur, de Mme le proviseur et d'un adjoint au maire.

La remise du prix Jean Macé par Charles Roederer, de la LDH Metz, qui a ensuite retracé l'histoire de Jean Macé, sa place dans la Ligue de l'Enseignement, puis leur a remis des livres.

Les élèves ont aussi eu la surprise de recevoir chacun un CD du groupe « PSYA » produit par Hance W.O. qui les avait entraînés dans l'expérience de l'après-midi.

Clin d'oeil : PSYA = personne ne s'y attendait, une belle image.

Annie MOISSETTE



ÉCRITS POUR LA FRATERNITÉ PRIX DU CERCLE JEAN MACÉ (suite)

Les textes écrits et « slamés » par les élèves

Shimin

C'est pour ceux qui n'ont jamais cru en nous
Toi qui ne juge pas par rapport à mes goûts
Saches que l'habit ne fais pas le moine
Citoyen nous le sommes tous dans l'âme
Seulement il faut le vouloir
Et pour le vouloir il faut y croire

NTA

On ne naît pas citoyen on le devient
Pouvoir juridique, économique et politique
Le vote est un acte civique
L'avenir nous appartient
Ô combien le monde est dramatique
Tout cela n'est pas vain

I know, Foolish Mind

It doesn't matter if you are black or white
Cause in this town we have the same old rights
Clothes are a liberty to all of us
Your freedom start when mine stops, you thief I know
I know it's only right when it's you who's doing it
But i'm tired of sitting here, I gonna start screaming it

On s'en fiche si tu es noir ou blanc
Car dans cette ville, nous avons les même droits
Les fringues sont une liberté pour tous
Votre liberté commence là où la mienne s'arrête
Sale voleur !
Je sais !
Je sais que c'est bien si c'est seulement toi qui le fait
Mais ça m'énerve d'en être là, je vais le manifester

Sarah, Coralie, Juliette, JCS

T'as des droits, t'as des devoirs et tu dois t'y tenir
Tu ne naîs pas citoyen, tu dois le devenir
Bienvenue dans ce pays aux nombreuses libertés
Tu devrais te dire que tu as de la chance
De pouvoir participer à la construction de la France.

J'ai observé cette femme voilée
J'ai rencontré un homme gay
J'ai écouté à quel point, ils étaient affectés
De ne pas pouvoir s'intégrer.
Et j'ai compris qu'il fallait évoluer.
J'ai observé, j'ai rencontré, j'ai écouté, j'ai compris

ÉCRITS POUR LA FRATERNITÉ PRIX DE LA FÉDÉRATION DE MOSELLE

Des écoles, des classes se sont mobilisées à partir du thème proposé cette année : **on ne naît pas citoyenne (citoyen), on le devient.**

Créé en 1991, le concours « Poèmes et lettres pour la fraternité », renommé en 2005 « écrits pour la fraternité », s'adresse aux classes de grande section de maternelle, de primaire, de collège, de lycée et d'institut médico-éducatif (IME), mais aussi aux individuels.

Les textes sont classés et primés selon sept catégories : Grande section, CP et CE1 / CE2, CM1, CM2 / 6e, 5e / 4e, 3e / Lycée / Oeuvres étrangères / IME et autres institutions ou classes spécialisées

Un jury départemental examine les différentes propositions et remet des prix locaux.

<http://site.ldh-france.org/metz/2016/05/12/ecrits-pour-la-fraternite/>



*Dessin réalisé par les
élèves de l'école de
Behren*

Palmarès Ecrits pour la fraternité Moselle 2016

Grande classe maternelle – CP – CE1

Premier prix

École Hector Blerioz de Behren lès forbach

Madame Delphine Blanchereau

Deuxième prix

École élémentaire de Wadlweistroff

Madame Sophie Decman

CE2 – CM1 – CM2

Premier prix

École de Kerbach

Madame Sophie Kontzler

Deuxième prix

École Hector Blerioz de Behren lès forbach

Madame hélène Guillentz

4^{ème} – 3^{ème}

Premier prix

Classe de 4^{ème} des collèges Jean Jaurès

de Sarreguemines et Robert Doisneau de Sarrable

Monsieur Martial Schmit

Œuvres étrangères

Premier prix

École Sainte Sophie de Luxembourg

Madame Lætitia Falk

La section de Metz de la LDH a choisi de promouvoir : <http://>

La Charte européenne des droits de l'homme dans la ville »

Lors du conseil municipal du 31 mars 2016.

La ville de METZ a adopté cette charte européenne

Pour l'occasion nous vous proposons l'exposition ci-dessous

La Déclaration universelle des Droits de l'Homme

illustrée par Elpuentea

Elpuentea (Carlos Puente Ambrosio) est né à Santander au nord de l'Espagne en 1950.

Il a étudié à l'École des Arts Appliqués de Madrid et à celle de Santander.

Depuis 1976, il se consacre entièrement à la peinture, à la sculpture et à la céramique dans son propre atelier.

En 1978 a lieu sa première exposition.

À partir de 1989, il a vécu en Italie (à Gênes et à Milan), réalisant de nombreuses expositions à travers l'Europe et participant à des foires internationales d'art.

www.elpuentea.blogspot.com

OÙ EST L'EXPO ?
Lorrains et autres touristes pour vous guider en cas de besoin

Clic

<https://>

Les droits de l'Homme... une idée d'avenir.

Exposition du 15 juin au 30 septembre, square du Luxembourg à METZ

Les 30 articles de la « déclaration universelle des droits de l'Homme » illustrés par Elpuentea (Carlos Puente Ambrosio)

Exposition réalisée avec le soutien de la LDH du Luxembourg



Inauguration 6 juillet à 17h30

QUELQUES DATES À RETENIR

✚ Trois réunions de bureau :

27 juin
25 juillet
18 août

✚ sur « l'état d'urgence » à l'Université du Luxembourg le 4 juillet à 18h30.

✚ Le même jour, remise des prix de la fraternité à Waldweistroff.

Dates des permanences juin - juillet – Août De 14 H à 17 H

Ligue des droits de l'Homme

Jeudi 16 juin
Lundi 20 juin
Lundi 27 juin
Jeudi 30 juin
Lundi 4 juillet
Jeudi 7 juillet
Lundi 18 juillet
Lundi 25 juillet
Lundi 1^{er} août
Lundi 8 août
Jeudi 18 août
Lundi 22 août
Lundi 29 août

Cotisation : les tarifs

Les revenus à prendre en compte sont les revenus mensuels courants de l'adhérent.

Vous pouvez opter pour la cotisation couple, simple option pour deux personnes vivant à la même adresse, permettant de prendre en compte le total des revenus des deux adhérents.

Option cotisation « couple »

Tranche	Revenu mensuel	OPTION 1 Règlement annuel par chèque	OPTION 2 Règlement mensuel par prélèvement
1	jusqu'à 500 €	5 €	pas de prélèvement possible
2	jusqu'à 1 000 €	20 €	1,70 € / mois
3	jusqu'à 1 500 €	60 €	5,05 € / mois
4	jusqu'à 1 750 €	75 €	6,35 € / mois
5	jusqu'à 2 250 €	85 €	7,15 € / mois
6	jusqu'à 2 600 €	95 €	7,95 € / mois
7	jusqu'à 3 000 €	110 €	9,25 € / mois
8	jusqu'à 3 500 €	135 €	11,35 € / mois
9	au delà de 3 500 €	195 €	16,35 € / mois
Cotisation		€	€
Hommes & libertés Abonnement		+ 15,00 €	+ 1,25 €
LDH Info Abonnement - version papier (version électronique gratuite)		+ 10,00 €	+ 0,85 €
Complément volontaire		+	+
TOTAL		=	=

La réduction d'impôts est de 66 % de la cotisation, dans la limite de 20 % du revenu imposable annuel avec possibilité de report sur 5 ans en cas de dépassement de cette limite.

VOS COORDONNÉES

Membres légales :
Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, en vous adressant au siège de notre organisation, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, demander leur rectification ou leur suppression ou vous opposer à ce qu'elles soient échangées ou cédées. Dans ce dernier cas, les informations vous concernant seraient alors réservées à l'usage exclusif de notre organisation.

SECTION :

1) Mme M. Nom : Prénom :

Date de naissance : / / Profession :

2) Mme M. Nom : Prénom :

Date de naissance : / / Profession :

Adresse :

CP : Commune : Pays :

Tél. personnel : Tél. mobile :

E-mail (écrire lisiblement) :

J'adhère à la LDH, je souscris à ses statuts (consultables sur le site Internet de la LDH) et m'engage à régler ma cotisation selon l'une des modalités indiquées au verso.

à le Signature :

Inscription aux listes de diffusion électroniques

Infocam Forum des ligues Lettre d'information « Droits de l'Homme »

Pour tout renseignement, contacter le service communication : communication@ldh-france.org

Mandat de prélèvement SEPA

Référence Unique du Mandat : (Ne rien inscrire)

Date du 1^{er} prélèvement : 10 / / MONTANT : €

N° ICS : FR44ZZ42Z720 Association bénéficiaire : Ligue des droits de l'Homme,

138 rue Marcellin, 75018 Paris

Norm et adresse de l'adhérent :

Mme M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Compte à débiter

IBAN

BIC

Joindre un relevé d'identité bancaire.

Type de paiement : paiement récurrent / répétitif

DES RÉFLEXIONS DU XX^{ÈME} SIÈCLE À PROPOS DU VOTE DES FEMMES

(Sur le site de l'Assemblée Nationale indiqué ci-dessous)

<http://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/le-suffrage-universel/la-conquete-de-la-citoyennete-politique-des-femmes/contre-le-vote-des-femme>



Image d'Epinal de la Ligue d'action féministe pour le suffrage

LES FEMMES NE PEUVENT PRENDRE UNE PART INTELLIGENTE À LA CONDUITE DES AFFAIRES PUBLIQUES

« En vain prétend-on que l'égalité civile accordée à la femme a pour corollaire nécessaire son émancipation politique. C'est méconnaître absolument le rôle de la femme dans l'humanité. Destinée à la maternité, faite pour la vie de famille, la dignité de sa situation sera d'autant plus grande qu'elle n'ira point la compromettre dans les luttes du forum et dans les hasards de la vie publique. Elle oublierait fatalement ses devoirs de mère et ses devoirs d'épouse si elle abandonnait le foyer pour courir à la tribune. Elle n'y apporterait pas d'ailleurs la modération de langage et la netteté des conceptions, qui sont indispensables dans les usages parlementaires. D'autre part, elle introduirait dans la famille un élément de dissolution, qui lui ferait perdre la légitime influence qu'exerce sur le père de famille la femme respectable, qui est l'honneur de la maison. Nulle part le rôle de la femme ne fut mieux compris qu'à Rome ; vénérée et vénérable dans la vie privée, la matrone romaine n'était rien dans la vie publique et jamais elle ne songea à compromettre la majesté du foyer domestique dans la tourbe des comices. Ces mœurs, heureusement, sont encore les nôtres et la condamnation de la théorie que nous combattons est celle que prononce tous les jours l'immense majorité des femmes.

On a donc parfaitement raison d'exclure de la vie politique les femmes et les personnes qui, par leur peu de maturité d'esprit, ne peuvent prendre une part intelligente à la conduite des affaires publiques. Il est encore fort juste d'en chasser tous ceux qui s'en sont rendus indignes, en manquant gravement à leurs devoirs sociaux et qui ont été frappés d'une condamnation d'une certaine gravité ».



Extrait de la thèse d'Émile Morlot (1884) : « De la capacité électorale »

Morlot (1859 - 1907) sera par la suite maître des requêtes au Conseil d'État et député radical de l'Aisne de 1896 à 1907.

LES MAINS DES FEMMES NE SONT PAS FAITES POUR VOTER

« Les mains des femmes sont-elles bien faites pour le pugilat de l'arène publique ? Plus que pour manier le bulletin de vote, les mains de femmes sont faites pour être baisées, baisées dévotement quand ce sont celles des mères, amoureusement quand ce sont celles des femmes et des fiancées : ... Séduire et être mère, c'est pour cela qu'est faite la femme ».

Alexandre Bérard.

Rapport du Sénateur sur plusieurs propositions de loi tendant à accorder aux femmes l'électorat et l'éligibilité.

(Rapport n° 561, annexé au procès-verbal de la séance du Sénat du 3 octobre 1919).

LES FEMMES ENCORE PLUS INAPTES QUE LES HOMMES À VOTER

« La moyenne des hommes et des femmes sont également incapables de juger actuellement des choses politiques. Elles dépassent infiniment leurs capacités d'attention et de compréhension.

... Les femmes étant encore plus livrées que les hommes aux forces émotives seront emportées plus massivement encore par ces vastes ondes... La masse électorale nouvelle en s'ajoutant à l'ancienne ne fera qu'amplifier les vibrations de l'opinion régnante ».

Romain Rolland.

« Le nouveau monde » - 1925.

Et bien d'autres choses encore...

Interview de Charles Roederer parue dans le *Républicain Lorrain* du 26 avril 2016 « Un truc contre-républicain ! »

L'éventuelle prolongation de l'état d'urgence irrite au plus haut point la Ligue des Droits de l'Homme. Charles Roederer, le président de la fédération de Moselle de cette institution, dénonce ce qu'il juge très dangereux.

Que pensez-vous de l'état d'urgence ?

C'est un truc contre-républicain ! Cela consiste à mettre sous le boisseau, un certain temps, des institutions qui ont été créées pour le fonctionnement normal de la République.

L'état d'urgence peut être nécessaire pendant un temps très limité. Je comprends très bien qu'au lendemain des attentats du Bataclan, pendant trois semaines, il fallait que la police puisse agir très rapidement. Mais maintenir l'état d'urgence si longtemps après n'a plus aucun sens dans un pays où la police n'a plus d'arguments de rapidité.

En quoi trouvez-vous l'état d'urgence dangereux ?

Le danger fondamental, c'est de s'habituer à cet état de choses. Et, finalement, de faire tomber, par application trop prolongée de l'état d'urgence, les garde-fous que la République avait constitués. Notamment, le juge est le seul garant, pour le citoyen, de ce qui pourrait arriver de grave dans la manipulation du pouvoir.

Aujourd'hui, la seule chose que l'on peut prouver, c'est que l'état d'urgence a été utilisé pour bien d'autres choses que le terrorisme. Il y a eu 4 000 perquisitions qui ont touché très majoritairement des écolos ou des syndicalistes. Ils "gênaient" surtout le gouvernement au moment de la COP21.

On est loin du terrorisme.

Pourtant, l'opinion ne semble pas trop opposée à cet état

d'urgence...

C'est évidemment sur ça que joue le gouvernement. Ça rassure l'opinion publique. On joue à faire peur depuis un certain nombre d'années. C'est une technique initiée par le Front National.

Maintenant, c'est le gouvernement qui pratique la même chose. On fait peur et ensuite, on sort les biscotos pour tranquilliser les gens. Il y avait peut-être quelque chose de plus intelligent à faire en informant le public.

Et quid de la prolongation de l'état d'urgence pour davantage sécuriser l'Euro de foot et le Tour de France ?

Je ne suis pas sûr que l'état d'urgence empêche vraiment la possibilité d'un attentat pendant le Tour de France ou l'Euro. Par contre, il permettrait d'interdire ces deux grands événements. Les gens ne savent pas ce que c'est l'état d'urgence. Avec l'état d'urgence instauré comme tout à fait normal, on donne les outils à un état policier. Quand je pense que Hollande voulait l'inscrire dans la Constitution... Heureusement que les politiques ont fini par s'en rendre compte. Alors même qu'au départ, il y avait une espèce de consensus, parce que justement, ça faisait tellement plaisir à la population...

Propos recueillis par Malick DIA.

PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE

En mars 2015, suite aux révélations de cash investigation, et ensuite d'un groupe de journalistes ICIJ, la Commission Européenne propose un premier paquet de mesures en faveur de la transparence fiscale, dont l'échange automatique des « tax rulings ». Le secrétaire général de l'OCDE déclare que c'est une étape révolutionnaire.

En Juin 2015 le **Prix du Citoyen Européen** est attribué à Antoine Deltour par le parlement européen. Ce prix distingue les citoyens ayant contribué à la coopération européenne et à la promotion de valeurs communes.

En septembre 2015 Antoine DELTOUR est nommé pour le **Prix Sakharov** avec deux autres lanceurs d'alerte, Edward Snowden (écoutes NSA) et Stéphanie Gibaud (banque UBS). Le Prix sera par la suite attribué au blogueur saoudien Raif Badawi.

En octobre 2015 les ministres des finances européens entérinent définitivement l'accord sur l'échange automatique entre États européens d'informations sur les rescrits fiscaux (tax rulings) accordés par leurs administrations fiscales. La transparence des rescrits fiscaux progresse. La légalité de certains tax rulings est

remise en cause par la Commission européenne car ils contreviennent au droit européen de la concurrence. Une filiale de Fiat au Luxembourg voit ses accords fiscaux invalidés. Des enquêtes visant d'autres entreprises sont ouvertes.

Depuis décembre 2014, suite à une plainte de la société PriceWaterhouseCoopers, la société qui contribuait à l'organisation de l'"optimisation fiscale", Antoine Deltour est inculpé avec le journaliste de cash investigation Edouard Perrin et un salarié de PwC, René Halet.

Trois citoyens européens qui ont fait progresser la lutte contre la fraude fiscale, dont l'action a été reconnue par le parlement européen et validée par la

commission européenne se retrouvent devant un tribunal européen. Pas d'inquiétude pour PwC qui œuvrait en toute légalité, pour aider certaines entreprises à échapper à l'impôt.

Voilà pourquoi ce procès est paradoxal.

Alors quand, les lois françaises, les lois européennes pour protéger les lanceurs d'alerte ?

<http://site.ldh-france.org/metz/category/chomage/>



Médaille du citoyen européen

LES DROITS DE L'HOMME EN PRISON

Régulièrement notre société s'émeut, s'indigne devant certaines images publiées dans les médias, ou sur les réseaux sociaux, celle du petit Aylan, enfant syrien trouvé mort sur une plage a bouleversé la planète, puis, très vite, l'opinion publique a détourné son regard.

Une actualité en chasse une autre, les migrants continuent de mourir en Méditerranée...

De la même façon, périodiquement, quand des voix s'élèvent pour dénoncer les conditions de vie dans tant de nos prisons, les citoyens que nous sommes se disent choqués, voire scandalisés ! violences, humiliations, loi du plus fort, solitude, viols, suicides, détresse, surpeuplement...

Chaque fois, c'est comme si notre société découvrait une terrifiante réalité, celle que nous connaissons mais que nous ne souhaitons pas voir.

Serions-nous devenus tellement « habitués » qu'une situation indigne d'une démocratie n'interroge plus nos consciences ?

Le 26 Août 1789, l'Histoire en marche déclarait : Les Hommes naissent

et demeurent libres et égaux en Droits.

Les Hommes, pas juste une catégorie, les Hommes, c'est l'Humanité toute entière !

Demeurent... ici le mot prend sa pleine signification, demeurer c'est ce qui dure, ce qui persiste, ce qui subsiste !

Dans l'inconscient collectif, l'opinion publique accepte mal que derrière les barreaux, celui ou celle qui « purge sa

peine » puisse avoir la télévision, les journaux, un accès au sport, le fameux : « nourri, blanchi, logé » reste incrusté dans bien des esprits ! Mais la prison n'est pas un « hôtel 4 étoiles » comme certains le pensent, elle est le lieu où se concentrent toutes les carences de la société.

La prison relève d'une décision de la Justice, et la Justice n'est pas la négation de la dignité humaine, un homme en prison doit demeurer un homme, un jour, il sortira, quelle sera alors sa place ?

Quel sens donnons-nous aujourd'hui à la prison ? Quel est le sens de la peine ? Quel développement accordons-nous aux peines alternatives ? A quoi doit servir une prison si elle n'inscrit pas dans son objectif la réinsertion des personnes ?

Cet homme témoigne depuis sa prison : « Etre détenu, c'est se sentir inutile, vous ne servez à rien dans la société, si vous mourez, le monde ne s'en rend pas compte, grâce aux visites, à la télévision, aux journaux, vous savez que le monde continue de

tourner, mais vous n'en faites plus partie. Même condamné à une courte peine, un détenu le reste à vie »

Témoignage d'un professionnel de santé : « ni voyou, ni délinquant, c'est un adolescent au parcours familial chaotique... des difficultés de comportement à l'école l'amènent à être placé dans différentes structures... A sa majorité, ce jeune est incarcéré pour agression avec

violence, les rixes sont nombreuses en prison, il parle peu, renfermé sur lui-même, suivi par un médecin et un éducateur. A sa sortie de prison, mis à la porte par son père, il vit dans la rue, avant de trouver un lieu où on va l'aider, une structure médicale ! L'éducateur est bien là, mais débordé... La prison n'a été d'aucune utilité !

Une fois ses portes franchies, la Justice semble arrêter son rôle »

Où sont les Droits de l'Homme en prison si la peine n'a pas pour but non seulement une réparation, mais également une réinsertion ?

Ces Droits ne s'opposent pas aux Droits des victimes, à la prise en compte de leur souffrance, ils préservent également leur dignité, nous n'avons pas à les opposer !

Pour protéger la société, la prison doit permettre d'écarter les individus dangereux, les responsables des crimes hors du commun, il conviendrait alors de s'interroger sur la longueur des peines, sur l'après...

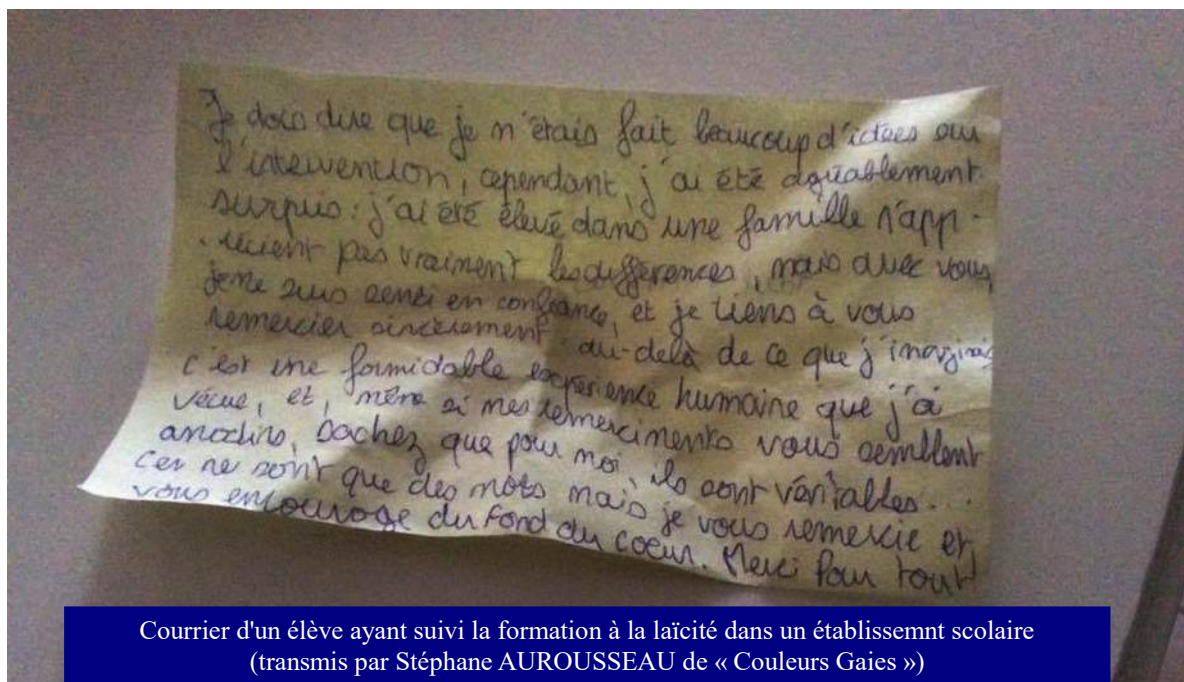
Mais il y a surtout, et ils sont nombreux, ceux que notre système choisit d'envoyer en prison faute de trouver une autre réponse !

Si nous voulons repenser la prison, sans doute nous faut-il entendre la parole de René Cassin : « Protéger tout l'Homme, tout en protégeant les Droits de tous les hommes, en tout lieu de la terre ».

Françoise Maix.

Si vous mourez, le monde ne s'en rend pas compte

Mais la prison n'est pas « un hôtel 4 étoiles »



Courrier d'un élève ayant suivi la formation à la laïcité dans un établissement scolaire (transmis par Stéphane AUROUSSEAU de « Couleurs Gaies »)

FORMATION À LA LAÏCITÉ

Les événements de janvier et novembre 2015 nous ont amené à intensifier les actions de formation à la laïcité en milieu scolaire.

Un groupe d'associations s'est constitué pour former des bénévoles et intervenir en collège et lycées. : Ligue de l'enseignement, Cercle Jean Macé, Les Profanes, Couleurs Gaiés et la LDH.

Cette première année a permis :

- De recruter des volontaires et de les former
- De tester l'outil développé dans les classes

Le bilan :

- 14 volontaires formés et prêts à intervenir (5 de la LDH)
- 12 autres personnes se sont inscrites dans la démarche
- 29 interventions en classe ont été réalisées, dans six établissements scolaires et ont touché plus de 700 élèves.
- Deux nouvelles associations ont rejoint notre réseau : les PEP 57 et Inter Service Migrants

Le projet :

Proposer aux établissements scolaires, collèges et lycées, une intervention sur la

laïcité.

En collège, seules les classes de 4^{ème} et 3^{ème} sont concernées.

La séance d'intervention :

L'intervention s'appuie sur la pédagogie active et les méthodes utilisées dans l'éducation populaire.

Le fil rouge, c'est la liberté de conscience. Pour quelle vive nous disposons de deux outils : la culture générale et la laïcité. La laïcité, c'est du droit, c'est la loi de 1905.

Son déroulement :

- Le point sur les croyances dans la classe (de façon anonyme, avec 3 questions croyant, non croyant, athée) et en France.
- L'histoire des conflits liés à la religion à travers des exemples variés jusqu'à nos jours (persécutions exercées sur toutes les religions, par toutes les religions...)
- Un temps sur les convictions, religions et athéisme avec un jeu de memory.
- La laïcité, la loi de 1905 et des jeux de questions réponses.

Durée de la séance : 2 h

Le républicain Lorrain du 28/4 en a rendu compte sur les établissements scolaires de Woippy

<http://c.republicain-lorrain.fr/edition-de-metz-agglo-et-orme/2016/04/28/la-laicite-un-sujet-de-reflexion-des-collegiens>

LAÏCITÉ
=
LIBERTÉ
ÉGALITÉ
FRATERNITÉ

Copyright : Ligue de l'enseignement du Morbihan

LA DÉCHÉANCE
DE NATIONALITÉ,
ÇA SE COMBAT!

POUR LES DROITS, POUR LES LIBERTÉS.
J'ADHÈRE À LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME!
WWW.LDH-FRANCE.ORG



L'ÉTAT D'URGENCE,
ÇA SE REFUSE!

POUR LES DROITS, POUR LES LIBERTÉS.
J'ADHÈRE À LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME!
WWW.LDH-FRANCE.ORG

Composition des BUREAUX

Fédération mosellane

Président
Charles ROEDERER
Vice présidente
Sophie BOURGOGNE

Les sections

FORBACH-MOSELLE EST

Présidente
Sophie BOURGOGNE
Secrétaire
Jean IMBAUT
Trésorière
Hélène IMBAUT

METZ

Présidente
Geneviève GRETHEN
Vice-président
Daniel DÉBATHISSE
Secrétaire
Hélène LECLERC
Trésorier
Charles ROEDERER

Nous recueillons toujours les numéros de LDH Info et Hommes et libertés dont vous n'avez plus l'utilité, ils nous permettent de faire découvrir la LDH à de futur ligueurs.

Merci par avance pour votre collaboration

Ligue
des droits de
l'Homme



L.D.H. METZ
3, rue Gambetta
57000 METZ
Tél: 06 41 94 12 69 ldh57@laligue.org
<http://www.ldh-france.org/section/metz/>

ANTENNE de THIONVILLE
Maison des associations Raymond Queneau
5, place de la Gare - 57100 THIONVILLE
Tél: 03 82 82 97 14
ldh.thionville@gmail.com
<http://www.ldh-france.org/section/thionville/>